

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] EP Charleville

**De :** >

**Date :** 25/11/2023 à 18:11

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Ayant de la famille habitant la commune de Charleville et étant donc très au fait de la situation, je tiens à exprimer mon **opposition totale au projet de la Grande Contrée** dans cette même commune.

Ce troisième parc, pour la commune, va provoquer l'encerclement total du village. Les deux premiers parcs de 17 éoliennes, au nom de l'écologie, ont été bien acceptés par la population. Mais les 6 éoliennes supplémentaires du Parc de la Grande Contrée provoquent un vif rejet des habitants du village, exprimé par deux pétitions. Leur rejet s'entend d'autant plus que le projet de la Grande Contrée a été déconseillé par le pôle ENR dès 2018...

D'autre part, ledit projet fait fi de la zone d'exclusion UNESCO étant en co-visibilité avec les vignobles de Talus Saint Prix et Bergères les Vertus, notamment, et se dresse à moins de 8km des Coteaux Sézannais. A quoi sert de promouvoir des mesures de protection si l'on ne les respecte pas ?

Où est l'écologie quand ce parc met en danger la biodiversité en étant implanté à moins de 200m d'une zone boisée ? Par ailleurs il bouche les couloirs de migrations menant au lac du Der et, de plus, menace les chiroptères en ayant une garde au sol de 25m qui ne respecte pas la réglementation en vigueur pour la sauvegarde de cette espèce menacée.

Enfin les habitants du village craignent le danger que représentent notamment les deux éoliennes (E3 et E6) à moins de 150m de la D447, voie très fréquentée par les habitants du village ainsi que par le car de ramassage scolaire, deux fois par jour, pour rejoindre la RD 373. Le comble est que le promoteur ne reconnaît ce danger que 71 jours par an, en période de gel mais, par exemple, le risque de bris de pales existe aussi toute l'année. De qui se moque-t-on ?

L'encerclement total de Charleville que provoquerait ces 23 éoliennes à moins de 3km du centre du village, semble une aberration et il convient de protéger la qualité de vie des habitants en n'autorisant pas la réalisation de ce projet.

---

Sans virus.[www.avast.com](http://www.avast.com)